



Bordeaux, le 14 septembre 2021

A l'attention de Madame la Préfète de la Gironde

Copie à l'ARS Délégation départementale de la Gironde

Objet : Pass sanitaire, aucune sanction

Madame la Préfète,

Vous trouverez ci-après la déclaration intersyndicale de la Gironde des UD CGT et FO, de la FSU et de Solidaires du 2 septembre qui indique :

*« Les UD CGT 33 et FO 33, la FSU 33, Solidaires 33 se prononcent contre la remise en cause du Code du travail et du statut de la Fonction publique, pour la défense des libertés individuelles et collectives, pour le retrait de la loi et de son « Pass sanitaire », contre toutes sanctions ! »*

Informés de la situation notamment dans les établissements de santé mais aussi dans les établissements médico-sociaux, l'UD FO 33, la FSU 33 et Solidaires 33 tiennent à vous faire part de leur très grande inquiétude et de leur désaccord quant aux conséquences d'éventuelles sanctions qui impacteraient nécessairement les personnels, le fonctionnement des services et l'accès aux soins de la population. Nos différents syndicats nous informent que la situation est déjà très tendue dans de nombreux services.

C'est pourquoi nous soutenons les préavis de grève de nos fédérations et syndicats. Nous nous porterons en soutien de toutes celles et tous ceux qui seraient amenés à saisir les juridictions compétentes.

Nous sommes disponibles pour vous rencontrer.

Nous espérons que la raison l'emportera sur ces dérives autoritaires. Dans tous les secteurs, nous avons besoin de salariés, pas de mises à pied.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression nos plus sincères salutations syndicalistes.